

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3312

présenté par  
M. Breton

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Substituer aux mots :

« être humain »

les mots :

« personne âgée de plus de dix-huit ans ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli, qui tend à interdire le recours à l'euthanasie sur les enfants, y compris les mineurs émancipés.